

tés expriment leur opinion, le ministre pourra peut-être donner suite à la requête présentée par le conseil municipal de Guelph. Je suis sûr que cette manière de procéder rendrait service à bien d'autres localités.

M. FRASER (Peterborough-Ouest) : Madame la présidente, j'ai demandé au ministre des Finances, le 1er avril, s'il serait possible d'établir à Peterborough un bureau de l'impôt sur le revenu. Il a répondu qu'il n'en voyait pas la nécessité pour l'heure, mais qu'il signalerait la chose au ministre du Revenu national. J'ai formulé ce jour-là l'avis suivant, qui est conforme à la manière de voir de l'honorable député de Wellington-Sud :

Lors même qu'on n'établirait pas un bureau à Peterborough ne serait-il pas possible d'y envoyer à certaines époques de l'année, quelqu'un qui expliquerait les formules de déclaration de revenu à ceux qui désireraient obtenir de plus amples renseignements? Ottawa a son bureau de l'impôt sur le revenu; il en est de même de Kingston, de Belleville, de Toronto et de Hamilton, mais Peterborough n'en a pas et c'est une grande ville. En justice pour les contribuables eux-mêmes, je crois qu'un représentant de la division de l'impôt sur le revenu devrait se trouver dans cette ville, même si ce n'était qu'à certaines époques de l'année avant les dates fixées pour les paiements.

L'hon. M. GIBSON : Je crois que la nouvelle formule simplifiée qu'on a préparée pour cette année résoudra une partie des difficultés que mentionne l'honorable député de Wellington-Sud. Elle répondra aux besoins d'environ 80 pour cent des contribuables. On recommande périodiquement l'établissement de nouveaux bureaux régionaux. On a eu beau en étudier sérieusement la possibilité, on n'a pu facilement s'y résoudre en raison de la difficulté qu'il y a, surtout durant la guerre, de recruter un personnel de comptables compétents et expérimentés. Aussi a-t-on constaté que l'on obtient de meilleurs résultats en faisant exécuter le travail dans un plus petit nombre de bureaux où on peut distribuer ce travail à des employés plus ou moins compétents et en confiant les travaux difficiles à ceux d'entre eux qui ont le plus d'expérience.

Dans le passé, on nous a demandé à Guelph d'envoyer un fonctionnaire de l'impôt sur le revenu pour aider les gens à remplir leurs déclarations et je crois qu'en certaines occasions un fonctionnaire en service à Hamilton s'est rendu à Guelph vers l'époque où les déclarations doivent être envoyées. Je crois que nous pourrions continuer à le faire. Je ne crois pas qu'on nous ait demandé autre chose à Peterborough. Mais j'enquêterai et verrai si on ne peut faire des arrangements pour cette localité.

M. GRAYDON : Les employés du fisc et en fait tous les fonctionnaires du Gouvernement sont toujours exposés au danger de ne pas se rendre compte suffisamment de la situation de ceux qui ont à remplir les diverses déclarations que réclament aujourd'hui tant de divisions et subdivisions du Gouvernement. Je ne critique aucun employé du ministère en particulier. Je me rends compte de l'énorme somme de travail qu'ils doivent accomplir et qu'en plus les comptables sont rares au pays. Cet état de chose est sans doute attribuable au fardeau additionnel que l'état de guerre impose aux hommes de cette profession. Toute la question des impôts relève de la comptabilité. Je suis convaincu que le ministre serait le premier à admettre qu'il existe une rareté d'hommes spécialisés pour remplir les formules et faire les calculs si compliqués de l'impôt. Je me suis demandé si les fonctionnaires de l'impôt sur le revenu et d'autres personnes qui s'occupent des diverses méthodes d'imposition, si nécessaires aujourd'hui pour prélever les fonds indispensables à la poursuite de la guerre, se rendaient bien compte des difficultés qu'éprouve le cultivateur qui doit préparer sa déclaration. La conduite d'une ferme est compliquée, mais elle le devient beaucoup plus lorsque l'exploitant doit être en même temps un comptable expert. J'ignore ce qu'en pensent les autres honorables représentants de circonscriptions agricoles, mais, d'après mon expérience personnelle, il est excessivement difficile de tenir la comptabilité d'une ferme. Certains cultivateurs le font, mais la plupart sont si occupés toute l'année que même s'ils connaissaient la comptabilité, ils n'auraient guère le temps de mettre leurs livres à l'ordre. Je suis convaincu que tous les honorables représentants de circonscriptions rurales se rappellent de nombreux cas où des cultivateurs, avec leurs épouses, sont venus les voir, dans une étude d'avocat, peut-être, où en un autre endroit où la comptabilité est chose de tous les jours.

M. CASTLEDEN : La résolution à l'étude se rapporte-t-elle aux cultivateurs ou à d'autres personnes?

M. WOOD : A d'autres personnes.

M. GRAYDON : Je remercie l'honorable député de Brant et celui de Yorkton également pour qu'il ne se sente pas lésé.

M. CASTLEDEN : J'approuve ce que l'honorable député nous dit.

M. GRAYDON : Les cultivateurs et leurs épouses viennent nous voir et, en apercevant les formules d'impôt qu'on leur demande de remplir, ils sont au désespoir—j'en ai vu des